

# Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 16 - juillet 2013

## Sommaire

- le mot du maire p 1
- les infos communales p 2/3/  
4/5
- les commerces p 5
- les infos pratiques  
et administratives p 6
- Les écoles p 7/8
- La vie associative p 8/9/  
10/11
- Les infos touristiques p 11/12/13
- Un peu d'histoire p 14/15
- Les infos environnementales P 15
- L'agenda annexe

## La mairie

12 avenue des sports  
53600 Sainte-Gemmes le Robert  
Tel. : 02 43 90 61 79  
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : [mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr](mailto:mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 (sauf le mercredi)  
et du lundi au jeudi  
de 15h30 à 17h30



## Le mot du Maire ...

Ste Gemmoises, St Gemmois,

En ce début d'été, comme à l'habitude, je vous rends compte des travaux réalisés et ceux prévus pour la fin 2013.

- la rénovation de la salle des fêtes va se terminer avec la pose d'un parquet et l'isolation extérieure côté cuisine pendant les vacances scolaires de novembre ;
- une aire de jeux pour les enfants sera installée à côté du terrain multisports ;
- la 2ème tranche de l'enfouissement du réseau électrique avenue des sports est prévue fin 2013 ;
- la réfection des trottoirs rue du stade ;
- sur le terrain au 9 rue des Dolmens en collaboration avec Mayenne habitat, plusieurs maisons seront édifiées et dans le bâtiment existant 2 jeunes charpentiers couvreurs vont y installer leur entreprise début octobre 2013 ;
- je regrette la fermeture du restaurant, mais déjà plusieurs professionnels souhaitent reprendre l'activité. J'en profite pour encourager tous les habitants de Ste Gemmes à rendre visite à nos commerçants, ils ont besoin de nous et nous de eux, pour le dynamisme de notre commune.

Comme vous pouvez le constater, la fin d'année sera bien remplie. Mais tout d'abord je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables vacances.

Roland Collet.

## RESULTATS 2012

Contrairement aux années précédentes, dans un souci de meilleure lisibilité et de compréhension, nous avons choisi de vous indiquer le montant des recettes et dépenses effectives sur l'année 2012. En effet, il s'agit de chiffres réalisés et cela devrait vous paraître de ce fait concret. Il en ressort les montant suivants :

• Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant
Dépenses de gestion courante :	
Charges à caractère général	117 649 €
Charges de personnel et frais assimilés	158 395 €
Autres charges de gestion courante	65 631 €
Charges diverses :	
Charges financières	19 332 €
Charges exceptionnelles	18 531 €
Virement à la section investissement	211 000 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>590 538 €</b>
Résultat année 2011	275 225 €
<b>Total pour vérification</b>	<b>865 763 €</b>

Les principaux postes des dépenses de fonctionnement représentant une part importante du budget sont les suivants :

=> Charges à caractère général : consommation électrique, eau, chauffage bâtiments communaux, achats denrées alimentaires pour la cantine, fournitures diverses, honoraires, entretien voirie et bâtiments, achat de timbres et frais de télécommunications, taxes foncières, déchets professionnels, assurances, maintenance... ;

=> Charges de personnel et frais assimilés : salaires + cotisations sociales et charges diverses ;

=> Autres charges de gestion courante : indemnités élus, cotisations, subventions aux associations, à l'OGEC, au CCAS, participations aux organismes de regroupement (SVET des Coëvrans...), Syndicat du Bassin de la Jouanne et SDEGM (Syndicat d'électrification) ;

=> Charges financières : intérêts des emprunts auprès de la Communauté de Communes des Coëvrans et des établissements bancaires ;

=> Charges exceptionnelles : remboursement du transport scolaire + versement subvention pour les lotissements.

• Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant
Résultat de fonctionnement 2011 reporté à l'exercice 2012	268 344 €
Recettes de gestion courante :	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 185 €
Impôts et taxes	286 025 €
Dotations, subventions et participations	156 343 €
Autres produits de gestion courante	102 969 €
Atténuation de charges	1 198 €
Produits divers :	
Produits exceptionnels	17 659 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>865 763 €</b>
<b>Total pour vérification</b>	<b>865 763 €</b>

Détails des recettes de fonctionnement :

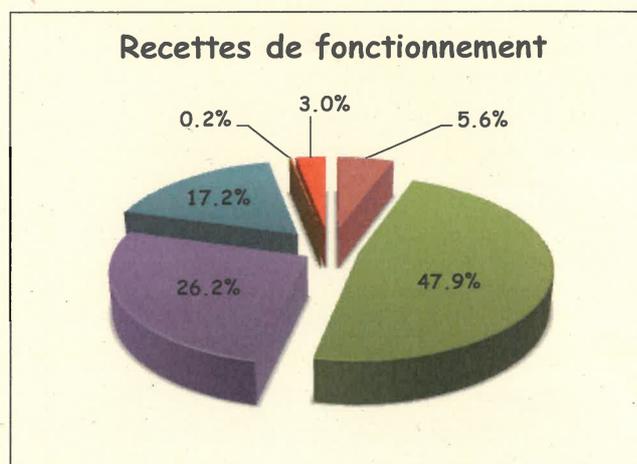
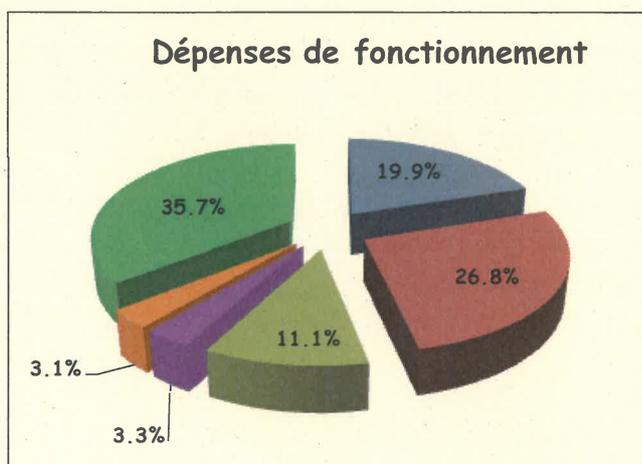
=> Produits des services, du domaine et ventes diverses : vente de récoltes, concession cimetière, redevance France Télécom et EDF, garderie, cantine, location vaisselle et charges sur loyer ;

=> Impôts et taxes : il s'agit essentiellement des différentes taxes (habitation, foncière bâtie et non bâtie, cotisation foncière des entreprises + pour cette année fonds national de garantie des ressources).

=> Dotations, subventions et participations : il s'agit de dotations et subventions attribuées par l'Etat et le département ainsi que de versements de l'état pour la compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation, foncière et professionnelle.

=> Autres produits de gestion courantes : loyers et location salle des fêtes ;

=> Produits exceptionnels : remboursement divers et vente de chemins (vente hangar et parcelles)..



# INFOS COMMUNALES

## • Dépenses d'investissement

Libellé	Montant
Déficit d'investissement 2011	52 116 €
Travaux rénovation salle des fêtes	107 471 €
Remboursement d'emprunt	64 697 €
<b>Travaux voirie &amp; signalétiques routières</b>	<b>26 496 €</b>
Achat de parcelles	3 636 €
Dépenses informatiques et matériels de bureau et mobilier	5 618 €
Remboursement cautions loyers	866 €
Dépenses diverses	3 574 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>264 473 €</b>
Résultat d'investissement	20 606 €
<i>Total pour vérification</i>	<i>285 079 €</i>

Pour les dépenses d'investissement, les principaux postes sont :

=> remboursement d'emprunt : emprunts contractés auprès d'établissements bancaires et de la CCPE ;

=> Travaux de voirie & signalétiques routières : revêtement et réfection divers chemins, création d'un bateau, radars pédagogiques et panneaux signalisation ;

=> Dépenses informatiques et matériels de bureau : équipements informatiques pour les écoles et le secrétariat de mairie ;

=> dépenses diverses : achat supports vélos, cendriers et poubelles, conteneur isotherme et bac pour la cantine...

## • Recettes d'investissement

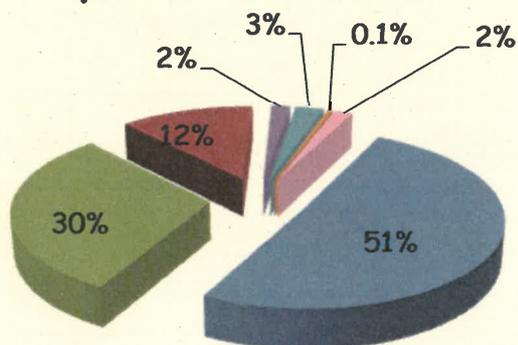
Libellé	Montant
<b>FCTVA</b>	<b>18 192 €</b>
Subvention fisac pour création café-restaurant-traiteur	53 163 €
Amende de police (abri bus et radar pédagogique)	1 902 €
Encaissement cautions loyers	822 €
Virement de l'excédent de fonctionnement	211 000 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>285 079 €</b>
	€
<i>Total pour vérification</i>	<i>285 079 €</i>

Les principales recettes d'investissement sont :

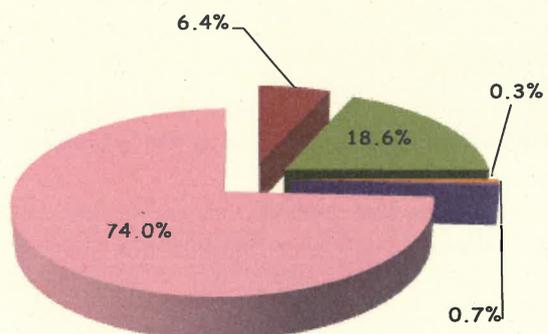
=> FCTVA (compensation par l'Etat aux collectivités locales de la TVA acquittée sur investissement, sur la base d'un taux déterminé) ;

=> subventions fisac : il s'agit d'une subvention d'état accordée pour les travaux de création du café-restaurant en 2009 ;

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



## INFOS COMMUNALES

### • Salle des fêtes

La deuxième tranche des travaux de rénovation de la salle des fêtes s'est déroulée comme prévue, et a porté sur la réfection et mises aux normes des sanitaires.



Il a également été décidé le remplacement de la chaudière à fuel qui datait de plus de 22 ans, par une chaudière à basse température. L'entreprise BOLLORE ENERGIE, située à Mayenne, réalisera ces travaux courant juillet 2013. Le montant des travaux prévus s'élève à 20 532 € TTC.

Par ailleurs, il a été réalisé des travaux de maçonnerie pour permettre l'accès aux personnes handicapées sur le côté de la salle. Ces travaux ont été effectués par l'Entreprise Houdou de Brée.

Le récapitulatif du montant des travaux vous est présenté ci-contre.

Un montant de 55 000 € environ a été budgétisé pour la pose d'un parquet, l'isolation extérieur et le remplacement des menuiseries côté cuisine.

### • Tarifs salle des fêtes

Suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, il a été décidé d'actualiser à compter du 1er janvier 2013 les prix de location de la salle. Les tarifs sont détaillés dans le tableau ci-contre.

La salle des fêtes et la vaisselle sont mises à disposition à titre gracieux aux associations de la commune, mais la vaisselle cassée ou perdue est facturée. Pour ce qui concerne le chauffage, trois gratuités à l'année sont accordées aux associations, au-delà le chauffage est facturé.

### • Travaux de voirie

Des travaux de réfection des trottoirs dans le lotissement du Stade vont être entrepris pour un montant de 19 130 € HT.

Il a également été voté les travaux de voirie 2ème phase (revêtement de sol) pour l'impasse des Coudriers dans le lotissement de « la Herveillère » pour un montant de 6 856.50 € HT.

### RÉCAPITULATIF DU COÛT DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Nom de l'entreprise	Poste	Montant		
		en € et HT	en € et TTC	
SALLE DES FÊTES	LCA	Etude thermique	1 666	1 992
	MPS	Menuiseries	28 906	34 572
	MPS	Achat de portes	550	658
	Entreprise Jarry	Cloisons-Isolation plafond	19 130	22 879
	Houdou Noël	Maçonnerie	2 261	2 704
	Geslin Peinture Déco	Peinture	6 755	8 079
	Toile de la Mayenne	Achat de rideaux	8 863	10 600
	Ets Bouteloup	VMC	8 988	10 750
	Ets Bouteloup	Chauffage (radiateurs)	7 883	9 429
	Ets Bouteloup	Electricité	4 857	5 809
SANITAIRES	Ets Bouteloup	Chauffage	711	850
	Ets Bouteloup	Electricité	1 714	2 050
	Ets Bouteloup	Aménagement	6 053	7 239
	Houdou Noël	Maçonnerie	5 866	7 015
	Geslin Peinture Déco	Peinture	1 115	1 333
	Ets Jarry	Isolation	3 632	4 344
	MPS	Menuiseries	3 473	4 154
<b>TOTAL</b>			<b>112 422</b>	<b>134 457</b>

Désignation	Détails	Tarifs
Salle des fêtes	Salle n° 1 avec cuisine (surface : 135 m <sup>2</sup> ) :	118 €
	Salle n° 2 avec cuisine (surface 90 m <sup>2</sup> ) :	118 €
	Salle n° 1 & 2 avec cuisine (surface 225 m <sup>2</sup> ) :	234 €
	Salle n° 3 (scène) sans cuisine (surface 85 m <sup>2</sup> ) :	70 €
	Vin d'honneur :	70 €
	Journée supplémentaire :	50 €
Chauffage (période du 01/10 au 30/04)	Demi-salle	30 €
	Salle entière	50 €
	Scène	15 €
Forfait nettoyage si salle rendue non propre.	Demi-salle	56 €
	Salle entière	110 €
Forfait session formation	Tarif horaire	4 €
Vaisselle	Par pièce	0.10 €

## INFOS COMMUNALES

### • Rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 pris par le ministre de l'éducation prévoit un retour à la semaine scolaire de 4.5 jours pour les maternelles et les primaires. Ceci dans le but de réduire le temps scolaire sur quatre jours de 3/4 d'heure.

Ce temps sera consacré à des activités encadrées par des animateurs, soit le midi après le déjeuner entre 13h30 et 14h15, soit l'après-midi entre 15h45 et 16h30.

Il faut compter 1 animateur pour 14 petits enfants (moins de 6 ans) et 1 animateur pour 18 enfants plus grands, sachant que la présence des enfants n'est pas obligatoire.

Pour Sainte Gemmes le Robert, il est apparu judicieux au conseil municipal de mettre en place ce changement de rythme scolaire pour la rentrée de septembre 2014.

En effet, la commune de Sainte Gemmes ne dispose pas actuellement du personnel pour pouvoir encadrer les jeunes. En effet, chaque membre du personnel est déjà occupé par ses propres fonctions aux heures indiquées ci-dessus.

Une réflexion plus approfondie s'impose pour décider quel moment de la journée serait le plus adéquat et conviendrait le mieux aux rythmes des enfants. Cette réflexion s'impose également dans le choix des animateurs (nombres, formation, disponibilité...), dans la possibilité de la mise en commun de moyens au niveau de la 3 C. Bref, toutes les pistes sont à l'étude !

### • Restaurant

Bon nombre d'entre vous a pu le constater le café-restaurant ouvert en septembre 2009 a fermé ses portes fin mai.

Le fonds de commerce est maintenant à vendre. Le liquidateur judiciaire nommé par le tribunal de commerce est chargé de trouver un nouvel acquéreur pour l'exploitation du fonds.

Nous vous tiendrons informé dans le prochain bulletin municipal.

### • Installation d'une nouvelle entreprise

Au premier octobre prochain, la commune comptera une nouvelle entreprise sur son territoire.

M. Romain DAVOUST et M. Mickaël SANDADI, ont en effet décidé de s'installer en tant que charpentier-couvreur. A leur demande, les locaux communaux situés au 9 rue des Dolmens (maison et atelier) leur seront loués provisoirement dans un premier temps, en attendant une future installation dans la zone artisanale.

### • Installation d'une aire jeux

Une aire de jeux va être installée dans le centre bourg entre le terrain de foot et le terrain multisports.

Il s'agit d'une aire de jeux avec une structure en bois de robinier (alliant qualité et résistance dans le temps) et filets, avec 5 modules de parcours différents : pont suspendu, tunnel, filet à grimper, poutre oscillante, 3 échelles. Cette aire de jeux comprend également une tour avec toboggan.

Son installation est prévue pour le courant du mois de septembre. Le coût de réalisation, sans l'aménagement, du sol est de l'ordre de 20 000 € HT.

## LES COMMERCES

### • La Boulangerie SEVIN

A la rentrée, après leurs congés d'été, Philippe et Bernadette SEVIN vont acquérir un nouveau four. Il s'agit d'un four électrique, qui reste un four traditionnel, qui permettra une meilleure performance au niveau des cuissons.

Avec ce four, ils pourront effectuer deux cuissons dans la journée, la première le matin, comme cela se fait déjà, et une seconde l'après-midi à la sortie des écoles, vers 16h30 - 17h00. Ainsi à deux moments de la journée, ils pourront vous proposer du pain bien chaud et croustillant.



Une porte ouverte sera organisée, la date précise reste à définir.

A la rentrée, M. & Mme SEVIN vous proposeront également des nouveautés en pâtisserie, telles que des meringues, des tartes paysannes, des tartes à la rhubarbe.



Comme l'année précédente, lors de l'assemblée communale, le dimanche 25 août 2013 vous pourrez à nouveau venir découvrir et assister à la démonstration de la cuisson de viennoiseries (chouquette...), pizzas & tourtes, au moyen d'un four qui sera sur la rue.

# LES INFOS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Ci-dessous, vous sont présentées les activités estivales proposées par le Service Enfance Jeunesse de la 3C. Pour cette année, il est sans doute trop tard pour les inscriptions, mais cela vous donnera un bon aperçu pour les années suivantes, il faudra juste penser à inscrire à temps vos enfants.



Inscriptions à partir du samedi 18 mai.  
 (Priorité donnée aux habitants de la Communauté de Communes des Coëvrons)  
 Réunions d'information programmées en juin - voir documents donnés à l'inscription  
 Journées exceptionnelles pour des inscriptions par téléphone au 02 43 01 44 27  
 le samedi 18 mai de 8h30 à 16h30 et le samedi 25 mai de 8h30 à 12h30.  
 Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h30, au 02.43.01.44.27, à partir du

## Séjours Été 2013

Pour avoir des informations sur les séjours : <http://lecampseblog.wordpress.com/>

Thèmes	Âges	descriptifs	Lieux	Dates	Observations
Combi sport	*8-12 ans	VTT, Tir à l'arc, Accrobranche	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 29 juillet au 2 août Du 5 au 9 août	
Free Ride	*8-12 ans	Du VTT dans un site exceptionnel	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet	
Hawai	10-14 ans (10 ans révolu au premier jour du séjour)	Stand-up paddle, Kayak	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 22 au 26 juillet Du 12 au 16 août	Brevet de 25m natation
Mer	*8-12 ans	Activités de bord de mer, Pêche à pied, Cerf volant, Baignade	Camping de St Coulomb entre Cancale et St Malo	Du 8 au 12 juillet Du 15 au 19 juillet Du 22 au 26 juillet Du 29 juillet au 2 août	
Mer	*13-15 ans	Programme à définir avec les jeunes inscrits	Camping de St Coulomb entre Cancale et St Malo	Du 15 au 19 juillet	
Dans le 1000	*8-12 ans	Tir à l'arc, Sarbacane	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet Du 22 au 26 juillet Du 26 au 30 août	
Ti Cayou	*5-7 ans	Activités préhistoriques, Visite des grottes	Gîte des falaises à Saulges	Du 16 au 18 juillet Du 23 au 25 juillet Du 30 juillet au 1 août	Accueil le 1 <sup>er</sup> jour entre 18h00 et 19h00
Séjour en Allemagne	*12-16 ans	Séjour en Allemagne. Le groupe inscrit est associé à l'élaboration du programme d'activités	Wildeshausen en Basse Saxe et Berlin	Du 17 au 28 juillet	Préinscriptions possibles Carte d'identité Carte Européenne de sécurité sociale
Echange Européen	13-17 ans (13 ans au premier jour du séjour)	France, Pologne et Ukraine Le groupe est associé à l'élaboration du planning	Camping d'Evron et St Malo	Du 13 au 24 août	Pré Inscriptions Possibles
Tarzan	8-12 ans (8 ans révolu au 1 <sup>er</sup> jour du séjour)	Accrobranche, Grimp d'arbre	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet Du 22 au 26 juillet Du 19 au 23 août	
Hippo camp	*8-12 ans	Activités autour du cheval	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 29 juillet au 2 août Du 5 au 9 août	
Aventure	*8-12 ans	Course d'orientation, VTT, Tir à l'arc	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 29 juillet au 2 août	
Camp music'folies	*8-12 ans	Activités musicales et rythmiques	Camping d'Evron	Du 8 au 12 juillet	

\* Les enfants peuvent s'inscrire dès lors qu'ils sont dans leur 5<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> année, en fonction de l'âge minimum indiqué pour participer au séjour sauf indications contraires.

Différents lieux de départ sont prévus en fonction des séjours (Voir documents donnés au moment de l'inscription)

	Tarif A : QF inf à 500 €	Tarif B : 501 € < QF < 750 €	Tarif C : 751 € < QF < 1 300 €	Tarif D : QF sup à 1 301 €
Séjour 2 nuits (ti cayou)	30.00 €	37.00 €	44.00 €	48.40 €
Séjour 5 jours	75.00 €	92.50 €	110.00 €	121.00 €
Séjour en Allemagne	150.00 €	185.00 €	220.00 €	242.00 €
Echange Européen	105.00 €	129.50 €	154.00 €	169.40 €

Renseignements : Communauté de Communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - Avenue Raoul Vade pied - 53600 EVRON  
 Tel : 02 43 66 32 00 - E-mail : [jeunesse@coevrons.fr](mailto:jeunesse@coevrons.fr) - Service Enfance Jeunesse : 02 43 01 44 27

# ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT

## • 2ème semestre

✓ Les enfants des deux écoles de la commune se sont retrouvés le vendredi 22 février pour fêter le carnaval. Après le défilé, nous nous sommes réunis dans la salle des fêtes pour se réchauffer et partager les crêpes faites par les parents. Plusieurs personnes se sont jointes aux enfants : parents, personnes de la commune, amis. Ce fut un agréable moment que nous espérons renouveler l'année prochaine.



✓ Du 15 au 19 avril, nous sommes partis en classe de mer à Bénodet dans le Finistère. Après un trajet en train, un car nous attendait à la gare de Quimper pour nous conduire au centre UCPA. Durant une semaine, les enfants de la moyenne section au CM2 ont découvert le littoral breton, rencontré leurs correspondants de l'école Ste Thérèse à Quimper et pratiqué diverses activités nautiques. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



le voyage



le centre



✓ Vendredi 14 juin, les enfants de la classe de CE/CM ont passé la journée au conservatoire d'Evron pour enregistrer le conte envoyé par les correspondants. Ainsi transformé en comédie musicale, ils ont été filmés. Le film sera ensuite envoyé à Quimper et distribué aux familles. Les enfants auront aussi l'occasion de jouer cette comédie musicale devant un public lors de la fête de l'école. C'est la fin d'un travail entamé en début d'année et pour lequel chacun s'est beaucoup investi. Un grand merci aussi à Christophe GENEVAIS (intervenant en musique) qui nous a soutenu dans cette aventure.



## • « Voyage à travers la planète »

Cette année le RPI de Mézangers / Ste Gemmes a travaillé autour du thème des 6 continents. Les enfants ont « voyagé » à travers la planète. Nous nous sommes tous arrêtés sur un continent particulier. Ainsi les enfants ont pu réaliser une danse et un chant pour montrer à leurs parents leur visite du monde.

Les enseignants ont donc décidé d'organiser une sortie autour du thème des 6 continents. C'est pourquoi nous sommes allés au zoo de la Flèche. Cette sortie a été agrémentée d'animations pédagogiques sur place. Les enfants ont ainsi pu découvrir les milieux de vie des animaux, le développement durable... Nous avons donc fait la connaissance avec un ours polaire, un hippopotame ou encore avec un couple de lions blancs. Nous avons tous piqué ensemble le midi, petits et grands.

Ce thème a aussi été exploité lors du carnaval de la commune. Les enfants ont défilé dans les rues du village, puis ils ont partagé un goûter avec les élèves de l'école privée. Ce fut un moment convivial de partage.

Ce fut donc une année riche en apprentissages. L'année scolaire se termine donc et nous en préparons une



nouvelle. Les projets sont en cours d'élaboration, mais nous savons d'ores et déjà que les CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de neige l'année prochaine. Une nouvelle année riche en émotions et en d'aventures s'annonce.

Le RPI de Mézangers et de Ste Gemmes vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances !



## Le p'tit mot de l'association des parents d'élèves du RPI MEZANGERS/SAINTE-GEMMES LE ROBERT :

Nous tenons à remercier les enfants et les enseignants pour ce magnifique spectacle autour du monde qui s'est déroulé dans la cour de l'école de Mézangers.

S'en est suivi le barbecue de fin d'année de l'APE autour du chêne de Mézangers, où l'ambiance a été bonne et le beau temps nous a accompagné pour cette journée.

A cet effet, nous tenons à remercier la troupe de théâtre de Mézangers « Les Frapadingues » qui a offert l'apéritif aux parents et aux enfants du RPI, encore merci à eux !

Pour l'année scolaire prochaine, le bureau de l'APE souhaite changer. En conséquence, pour l'instant aucune nouvelle manifestation n'est organisée. Si des personnes sont intéressées pour reprendre les rênes de l'association (n'oublions pas que tout ce que nous faisons l'est pour nos enfants et leurs sorties) n'hésitez pas à contacter Sandrine ANTUNES (02 43 58 18 07).

Nous tenons à nouveau à remercier tous ceux et celles qui par leur aide, leur soutien et leur présence contribuent à chaque fois à la réussite de nos manifestations.

**Les membres de l'association en profitent pour vous souhaiter d'agréables vacances d'été !**

## LA VIE ASSOCIATIVE

### • COMITE DES FETES

Cette année, le comité des fêtes a organisé sa multirandonnée annuelle le 09 juin dernier. Elle a permis de rassembler une centaine de personnes, qui ont arpenté soit à pieds, soit en VTT (20 km), soit à cheval et en quad (65 km). les chemins de randonnée de la commune mais aussi ceux des communes limitrophes.



Le programme à venir pour le second semestre :

- 14 juillet randonnée pédestre ;
- 24, 25 & 26 août assemblée communale.



Le comité des fêtes par ailleurs lance un appel à la générosité de toute personne qui accepterait de lui fournir un sapin pour qu'il soit installé sur la place de l'église pour les fêtes de fin d'année.

Contact : Mr Bouvier Joseph ☎ 02.43.90.62.37

## LA VIE ASSOCIATIVE

### • AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFN et AUTRES CONFLITS

Nuit tragique du 10 au 11 juin 1944

Il est 22h45 à la base de la RAF (Royal Air Force) de Waddington en Angleterre, un avion décolle. Ce bombardier un « Lancaster » à les caractéristiques suivantes :

- 4 moteurs V12 ;
- Une envergure de 13,09 m ;
- Une longueur de 22,18 m ;
- Une hauteur de 5,97 m ;
- Une surface ailaire de 12 m<sup>2</sup> ;
- Poids à vide 16,705 T ;
- Armement interne 6,5 à 8,2 T de bombes ou 1 seule de 9,870 T ;
- Armement externe 8 mitrailleuses de 7,70 mm ;

Son équipage :

- |                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| - Pilote Lieutenant <b>FLETCHER</b>  | Mort       |
| - Navigateur Sergent <b>KING</b>     | Prisonnier |
| - Bombardier Sergent <b>MATHEWS</b>  | Evadé      |
| - Radio Sergent <b>ROBINSON</b>      | Prisonnier |
| - Mécanicien Sergent <b>SMITH</b>    | Prisonnier |
| - Mitrailleur Sergent <b>REDFORD</b> | Evadé      |
| - Mitrailleur Sergent <b>BARRY</b>   | Prisonnier |

La mission : bombarder la gare d'Orléans et le centre de triage. La mission terminée sur le chemin du retour 20 minutes plus tard l'avion a été touché par la DCA (défense contre les avions).

L'équipage maîtrise un premier incendie, mais ne peut rien au second. N'ayant plus que 2 moteurs l'avion chute de 500 pieds à la minute. Sur ordre du Lieutenant **FLETCHER** l'équipage saute entre 3 000 ou 4 000 pieds.

**REDFORD** et **SMITH** se posent près d'une ferme à l'orée d'un bois à JUBLAINS. Ils sont réconfortés et soignés par un couple d'agriculteurs vers 1h30. **MATHEWS** s'est posé aussi en cette commune puis rejoint **GRAZAY - LA CHAPELLE AU RIBOUL - LE HORPS**. Par la suite **REDFORD** est recueilli par le maquis de **CONNERE**.

Le Lieutenant **FLETCHER** resté seul à bord du bombardier en feu s'écrase au Bois de Crun à 2h du matin.

La commune était bouleversée par ce drame et les restes du pilote furent rassemblés dans un cercueil fabriqué par M. Valentin **GAUGAIN** et inhumés le lundi 12 juin au cimetière de notre commune.

Philip **REDFORD**, 64 ans, fils de Franck **REDFORD**, était des nôtres à la commémoration du 13 mai. Il est venu spécialement d'Australie pour honorer son papa et tous les membres d'équipage.

Quelques larmes ont coulé de ses yeux en se recueillant sur la tombe de **FLETCHER**, il n'était pas le seul parmi la nombreuse assistance. Son émotion était aussi très forte au Bois de Crun quand je l'ai accompagné.

**FLETCHER** était né le 25/10/1916 à JUNDAH (Australie), Fils de Archie et Annie Christina **FLETCHER**, mari de Grace **FLETCHER** qui s'est remariée par la suite. D'après les photos et coupures de presses que je possède la maman de **FLETCHER** a écrit à M. **COUTARD** maire pour le remercier des honneurs rendus à sa sépulture.

**Des Questions se posent toujours :**

La ferme : qui sont ces agriculteurs de JUBLAINS ?  
Comment **REDFORD** a rejoint le maquis de Conneré ?  
Comment s'appelaient les 2 réfractaires portant le cercueil ?

Qui était au cimetière enfants de cœur, autre ?



(de gauche à droite : M. Albert **GRUDET**; M. Philip **REDFORD** et M. Roland **COLLET**)

**Pour toutes informations s'adresser**

Albert **GRUDET**  
4 Avenue des Sports  
STE GEMMES LE ROBERT  
TEL : 02 43 90 62 05

Merci

## LA VIE ASSOCIATIVE

### • Association « Sainte Gemmes Quad »

La médaille d'or de l'UDOM (Union Départementale des Organisateur de Manifestations) a été attribuée cette année à un membre de Ste Gemmes quads, M. Gérard GARNIER, en présence de Joseph BOUVIER, président de l'association, M. Roland COLLET, maire, Mme Sylvie PICHOT, députée de la Mayenne, Mme Marie-cécile MORICE, Conseillère Générale de Bais et de M. Raymond COQUARD, Président de l'UDOM.

L'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents.

Chaque année les membres de l'association consacrent une journée au nettoyage des chemins, plusieurs journées à la préparation et l'organisation de la

multi-randonnée, l'assemblée communale, participent bénévolement aux manifestations pour les virades de l'espoir et le père Noël etc .



(de gauche à droite : M. COQUARD, M. COLLET, Mme PICHOT, M. GARNIER, Mme MORICE et M. BOUVIER).

### • CLUB RUBRI III

#### Club des Aînés de Ste Gemmes le Robert

Début 2013, après avoir passé 10 ans à la Présidence du Club de Ste GEMMES, Madame MEZIERE Thérèse a décidé de passer le relais.

Un nouveau bureau a été créé :

- |                      |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| - Président          | Jean-Claude <b>BOULIERE</b> |
| - Vice Présidente    | Christiane <b>PICHOT</b>    |
| - Trésorier          | Marcel <b>LEGEAY</b>        |
| - Secrétaire         | Michèle <b>MEZIERE</b>      |
| - Secrétaire adjoint | Christophe <b>BEGHIN</b>    |
- et 9 membres

Notre club compte actuellement 51 adhérents (entre juillet 2012 et juin 2013, 3 sont décédés). Le club permet de se réunir pour un moment de convivialité, il est ouvert à toutes les personnes de Ste Gemmes et autres communes à partir du moment où chacun paie sa cotisation annuelle. C'est un lieu de rencontre et d'échange, cela permet de ne plus être seul. Il n'est pas obligatoire de venir chaque jeudi.

Nous participons plusieurs fois dans l'année à diverses manifestations organisées par l'association des aînés ruraux (regroupement des clubs).

Cette année, 2 équipes de pétanque du club de Ste Gemmes se sont qualifiées au concours cantonal et ont participé au concours Départemental qui se déroulait à Bonchamp. Ensuite les 2 meilleures équipes

départementales iront au championnat de France à Ramatuelle dans le Var. Nous leur souhaitons bonne chance.

En Octobre une dictée sera également organisée comme l'an passé, moment de détente ou presque ....

Tous les ans, le club organise un voyage d'une journée, cette année c'était une croisière à bord du Val d'Orne avec un spectacle « la folie des années 60 ».

#### Voici les dates à retenir pour nos prochaines activités :

- 4 septembre : concours de pétanque ;
- 23 octobre : randonnée (possibilité de jouer aux cartes et à la pétanque) ;
- 26 octobre : concours de belote ;
- 19 décembre : bûche de Noël ;
- 29 janvier : repas des anciens.



#### Contacts :

M. Jean-Claude BOULIERE (Président)  
☎ 02 43 90 61 93

Mme Christiane PICHOT (Co-Présidente)  
☎ 02 43 90 64 22

## LA VIE ASSOCIATIVE

### • Point lecture

Dates et événements à retenir :

#### • PRIX BULL'GOMME 2013/2014

La bibliothèque participe depuis plusieurs années au « Prix Bull'Gomme » organisé par le Conseil Général de la Mayenne et destiné à promouvoir les nouveaux auteurs et illustrateurs. L'opération, reconduite cette année, va permettre aux enfants de 7 à 12 ans d'y participer en complétant un bulletin de vote pour exprimer leur avis sur une sélection de bandes dessinées offertes par le Conseil Général.

- **CAUSERIE** de la bibliothèque le **vendredi 18 Octobre 2013**, avec pour thème: « **L' univers des guérisseurs traditionnels : Panseurs de secrets, conjureurs et toucheurs.** »

Beaucoup d'entre nous ont entendu parler de gens qui "passent le feu", les verrues, le zona ou "le venin" en effectuant quelques signes de croix sur le "mal" tout en marmonnant mentalement une formule guérisseuse. Quelle réalité thérapeutique se cache derrière ces drôles de cures, de surcroît gratuites ? D'où vient cette faculté guérisseuse, comment se transmet-elle et quelles sont les conditions de sa mise en oeuvre... ? Autant de points sur lesquels il convient d'apporter la lumière car se situant dans le registre de la santé publique.

**Dominique CAMUS**, ethnologue sociologue et historien, viendra nous apporter des éléments de réponse.

Ancien enseignant à l'université de Rennes I, chercheur à l'université de Rennes II, depuis une trentaine d'années il est anthropologue de la santé et a été l'auteur de plusieurs ouvrages.

Il étudie plus particulièrement la médecine populaire, les croyances et les pratiques magico religieuses relatives à la santé dans la France d'aujourd'hui, notamment les thérapies qui reposent sur l'usage de « dons ».

Son domaine de recherche couvre donc le champ des personnes qui sont créditées de "Dons" pour découvrir les choses cachées ou les événements à venir - les radiesthésistes et sourciers et les devins (voyants, médiums..) - et celui des gens à qui l'on confère des "pouvoirs" salvateurs - les guérisseurs (Panseurs de Secrets, Leveurs de Maux, Magnétiseurs, énergéticiens etc..) et les sorciers.

Pensez à réserver cette date et à diffuser l'information autour de vous.



## LES INFOS TOURISTIQUES : les gîtes et chambres d'hôtes

### • LA FERME DE L'ERMITAGE - Gîte



Dans un cadre apaisant, nichée dans la verdure, une petite maison aux solides murs de granit, rénovée en matériaux sains et utilisant des énergies renouvelables... Vous pourrez vous y reposer et découvrir les charmes du bocage, ainsi que la ferme de l'Ermitage. (Vaches allaitantes et plantes médicinales en Agriculture Biologique). Pour amateurs de calme et de randonnées petites ou grandes. Grande terrasse indépendante. Chauffage bois. Draps non fournis. **Des produits fermiers biologiques** sont disponibles sur place ou à proximité : tisanes, confitures, sirops, jus de pomme.

**Capacité d'accueil** : de 2 à 4 personnes.

**Tarifs** : week-end à 90 € et semaine à 230 €. Ouvert toute l'année.

M. Cloteau & Mme Girard - L'Ermitage - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tel. : 02 43 90 63 02.

Courriel : [lermitage53@orange.fr](mailto:lermitage53@orange.fr)

Site internet : [www.gitedelermitage.fr](http://www.gitedelermitage.fr) et [www.accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)

## LES INFOS TOURISTIQUES : les gîtes et chambres d'hôtes

### • LES HAIES - Chambre et table d'hôte



En campagne, sur la corniche du Mont Rochard, 1 chambre d'hôtes pour 2/3 personnes aménagée dans un ancien corps de ferme. Magnifique point de vue. Niveau de confort 3 clés Clévacances. Chambre équipée d'un lit 160 et d'un lit 90. Salle d'eau attenante avec WC. Petit-déjeuner bio. Sur réservation, table d'hôtes bio & locavore. Coin salon et micro-onde à disposition. Connexion Internet sur demande. Salon de jardin dans la cour (en été). Nombreux sentiers de randonnée à proximité immédiate - sur place, possibilité de réserver des séances individuelles de Reiki (relaxation profonde).

**Capacité d'accueil** : 1 chambre pour 2-3 personnes.

**Tarifs** : 40 €/personne (la nuitée, petit-déjeuner bio inclus) ; 50 € pour 2 personnes et 60 € pour 3 personnes.

Le repas bio à la table d'hôtes : 20 Euro par personne (réservation 24 heures à l'avance). Chèque-vacances acceptés. Ouvert toute l'année.

M et Mme Dupuy - Les Haies - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tel. : 02 43 69 31 72.

Courriel : [contact@bienvenueauxhaies.fr](mailto:contact@bienvenueauxhaies.fr)

Site internet : [www.bienvenueauxhaies.fr](http://www.bienvenueauxhaies.fr)

### • LE CHÂTEAU DE LA COUR - chambres d'hôtes et gîte



Blottit dans son écrin de verdure sis au pied du Mont Rochard depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le château de LA COUR, vous accueille dans ses **chambres d'hôtes** ou dans son **gîte**. La décoration raffinée, les meubles patinés par les siècles, les tableaux de famille, les cheminées en granit, vous feront perdre la notion du temps. Le jardin à la française, sa roseraie et ses douves en eau, vous invitent à la promenade et au repos.

**Capacité d'accueil** : chambres d'hôtes (9 personnes) + lit supplémentaire 1 personne et 1 gîte de 3 chambres (6 personnes).

**Tarifs des chambres d'hôtes** : de 85 à 115 € pour deux personnes petits déjeuners offerts.

**Tarifs du gîte** : de 380 € à 550 € pour 4 personnes et de 560 € à 790 € pour 6 personnes (électricité comprise).

Périodes d'ouverture : chambres d'hôtes d'avril à octobre et le gîte toute l'année.

M. et Mme Levejac - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tel. : 02 43 58 19 73 ou 06 07 28 14 19

Courriel : [chateaudelacour@gmail.com](mailto:chateaudelacour@gmail.com)

Site internet : [www.chateau-de-la-cour.com](http://www.chateau-de-la-cour.com)

## LES INFOS TOURISTIQUES : les gîtes et chambres d'hôtes

### • LA BOURDONNIÈRE - gîte et chambre d'hôtes



Le gîte des Glycines est un ancien fournil du XVIII<sup>ème</sup> siècle (1797) en pierre de granit, indépendant, d'une superficie de 50m<sup>2</sup> entièrement restauré à l'ancienne avec tout le confort moderne. Chauffage central, salon, cuisine aménagée et équipée, réfrigérateur-congélateur, lave-vaisselle, plaque de cuisson, four micro-onde multi-fonction, cafetière, grille-pain etc....Chambre en mezzanine, lit futon de 160 avec possibilité d'un sur-matelas pour le confort de vos lombaires. Possibilité de couchage dans le salon avec un vrai matelas. Sa terrasse ensoleillée bordée de nature. Ouvert toute l'année.

**Capacité d'accueil :** entre 2 et 4 personnes.

**Tarifs :** week-end 2 nuits 150 € / weekend 3 nuits à 170 € / la semaine de 200 € à 300 € selon saison.

La chambre d'hôte des lys, chambre confortable indépendante, salle de bain avec baignoire et toilette privée. Possibilité de coupler la chambre d'hôte avec le gîte. Ouvert toute l'année.

**Capacité d'accueil :** 2 personnes.

**Tarifs :** 45 € /personne la nuit - 50 € la nuit pour 2 personnes - à partir de 2 nuits 40 € /personne et 45 € pour 2 personnes.

M. et Mme Dubillot - La Bourdonnière - Route d'Hambers - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tel. : 02 43 69 45 86

Courriel : [reservation@gitesdelabourdonniere.fr](mailto:reservation@gitesdelabourdonniere.fr)

Site internet : [www.gitesdelabourdonniere.fr](http://www.gitesdelabourdonniere.fr) ou [www.gites-mayenne-bourdonniere.fr](http://www.gites-mayenne-bourdonniere.fr)

### • LE PISSEROT- chambres d'hôtes.



A la sortie du village, dans une maison ancienne rénovée, nous proposons l'accueil avec 2 chambres, l'une au rez de chaussée, l'autre à l'étage, chacune avec sanitaires privés.

Ces chambres d'hôtes ont reçues le label GITES de FRANCE depuis juillet 2005, date de leur création. Comme il se doit, le petit déjeuner est un moment d'échanges, et la richesse de notre région des COEVRONS surprend agréablement les visiteurs !

**Capacité d'accueil :** 2 chambres. / 4 personnes.

**Tarifs :** 44 € et 47 € (base 1 nuit, 2 pers., petit déjeuner inclus).

Ouvert toute l'année sauf fêtes de fin d'année.

M. et Mme Boisbouvier - Le Pisserot - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tel. : 02 43 98 21 05 ou 06 75 51 40 02

Courriel : [amj.boisbouvier@wanadoo.fr](mailto:amj.boisbouvier@wanadoo.fr)

Site internet : [www.vacancesenmayenne.fr](http://www.vacancesenmayenne.fr)

### • Histoire d'un prêtre de Sainte-Gemmes

#### (portrait)

La vie paraît calme à Sainte Gemmes le Robert lorsqu'arrive le 9 mai 1787 un nouveau prêtre, Louis Jean-Baptiste Hersant (1) en remplacement de Pierre-André Baudet décédé il y a sept jours et inhumé le 8 mai 1787. Ce nouveau prêtre arrive d'Yvré l'Evêque où il était principal du collège et très apprécié de ses supérieurs.

L'Abbé Hersant remplit et signe son premier acte à Sainte Gemmes le 25 mai 1787 (2) pour le baptême de Marin fils de Pierre Janvier et Louise Pottier. Suite à l'inventaire des biens du curé Baudet, décédé, ses héritiers donnent décharge des papiers de la cure et de la fabrique à l'Abbé Hersant après avoir traité avec lui des réparations qui leur incombent. Hersant fait effectuer des réfections au presbytère, restaure le chœur de l'église, refait le pavage et achète des ornements pour la sacristie, d'autre part il fait réaliser la clôture des fonts baptismaux en y incluant ses initiales (3) et celles de la paroisse (4).

Fin 1787 et en 1788 l'effervescence apparaît quand le clergé rédige ses cahiers de doléances et que la fougue intempérante d'un curé d'Evron entraîne une scission. Le curé Hersant ne se laisse pas entraîner par cette fougue. Après l'Assemblée des trois ordres au Mans le clergé a la certitude que les réformes vont dans le sens du renforcement de son pouvoir et souscrit aux idées nouvelles.

En 1790 beaucoup de prêtres sont élus maires des municipalités créées, l'Abbé Hersant cède la place à Monsieur Beucher, mais participe à l'élection des administrateurs départementaux.

Le 30 janvier 1791 à l'issue de la messe et devant la municipalité l'Abbé prêche serment à la Constitution civile du clergé, ce serment a sans doute été donné pour l'attachement que ses paroissiens lui témoignent, preuve est dans la fête donnée le 14 juillet 1791 (5). En cette année 1791 les prêtres jureurs ont beaucoup de mal à recevoir leur traitement et le directoire à recouvrer la contribution patriotique, le percepteur est si mal reçu à Sainte Gemmes qu'il n'ose faire aucune poursuite à cause des menaces qu'on lui adresse.

En janvier 1792 le curé Hersant se rétracte de son serment à la Constitution, les habitants de Sainte Gemmes qui tiennent à leur curé ne veulent pas de son remplacement et vont manifester à Evron contre le syndic Bouvet.

L'ordre arrive, le 23 mars 1792, aux prêtres qui se sont rétractés de se rendre à Laval au couvent de Patience. Alors Hersant prend peur et quitte Sainte Gemmes le 5 avril 1792 pour se cacher au Mans où il est le 30 mars 1795 quand il reçoit la rétractation de Jacques Bigot ancien vicaire à Sainte Gemmes. Durant cette période il devient l'ami de l'Abbé Bernier et du Général Hédouville (acteurs de la Virée de Galerne, de la contre-révolution et pro-bonapartistes).

À l'issue de l'année 1799, il se trouve en Anjou où il se donne la mission de pacifier le pays de La Flèche. Il va de maison en maison, secondé par les curés voisins, engager les jeunes gens à cesser la Chouannerie et à se rallier à Bonaparte premier Consul. Ceci ne plaît pas aux autorités, le préfet Auvray et le Ministre de la police Nationale Fouché, interdisent à Hersant de dire la messe dans la chapelle du collège (Prytanée Militaire en 1808) et lui donnent l'ordre de quitter la Flèche. Il part mais revient aussitôt. Le conflit devient plus vif et Hersant quitte la région pour Angers.

En juin 1802 il est de retour, dit la messe au collège, fait un pompeux éloge de Bonaparte et un vibrant appel à l'union, la police se met aux trousses du récalcitrant et à 10 heures 30 du soir il prend pour la dernière fois la diligence de Château du Loir. Monseigneur Pidoll nouvel évêque arrive au Mans le 7 juillet 1802, calme les esprits, et prie l'évêque d'Orléans (l'Abbé Bernier) de nommer Hersant curé archiprêtre de la Trinité à Vendôme. L'évêque Bernier le protège et le nomme Chanoine et lui ménage le 11 décembre 1804 à Paris une longue audience et les félicitations du Pape Pie VII.

L'Abbé Hersant décède le 27 Février 1810, à 55 ans, dans sa maison du Faubourg Saint Lubin à Vendôme.

Gervais Barré



JEAN-BAPTISTE HERSANT

de COURDEMANCHE (Sarthe)

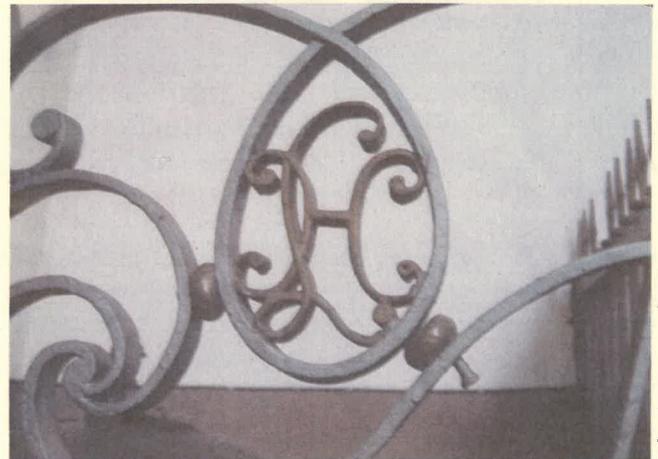
Principal du collège d'Yvré-l'Évêque (Sarthe),  
Cure de Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne),  
mort curé-archiprêtre de Vendôme et chanoine d'Orléans.  
(1755-1810)

(1) illustration de l'Abbé Hersant



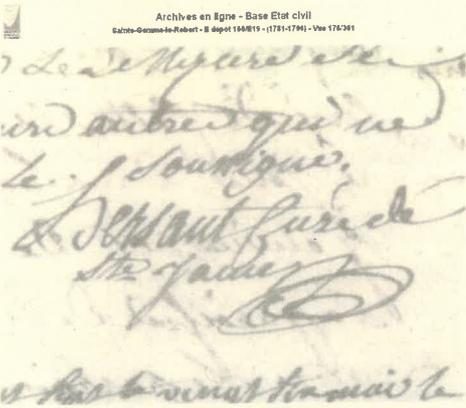
Eglise de St. Gemmes le Robert  
/ (curé) H (curé)

(3) Monogramme SG



Eglise de St. Gemmes le Robert  
/ (curé) H (curé)

(4) Monogramme LH



(2) Signature de l'Abbé Hersant

Notes et illustrations :

- (1) Illustration de l'Abbé Hersant
- (2) Signature de Hersant
- (3) Monogramme SG
- (4) Monogramme LH
- (5) Bulletin Municipal 15

Sources :

- E.Laurain Commission Archéologique et Historique 1925
- A.Angot Dictionnaire de la Mayenne 1901
- F.Gaugain La Révolution en Mayenne 1918
- M.Gérault Mémoires ecclésiastiques 1847
- CH.Girault La vie d'héroïsme pendant la révolution 1922

## • Du changement pour vos poubelles !

Depuis le 14 juin 2013, le mode de collecte des ordures ménagères a été modifié sur le secteur de Sainte Gemmes le Robert. Tous les habitants sont concernés, y compris les commerces. Finis les bacs individuels, place aux conteneurs semi-enterrés (CSE).

10 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères (approximativement 1 pour 100 habitants) et 3 colonnes de tri pour la collecte sélective des emballages (verre, journaux-magazines-cartonnettes et flaconnages plastiques et métalliques) ont été installés sur les parkings municipaux route d'Evron et du cimetière. Les habitants de la commune devront y déposer leurs ordures ménagères. « Elles devront être exclusivement mises en sacs de 70 litres maximum », pour faciliter le fonctionnement des ouvertures à double tambour.

Cette modification de la collecte a commencé dès 2009 sur le territoire des Coëvrons, en équipant notamment les communes rurales et périphériques du territoire en conteneurs semi-enterrés et enterrés. Ces conteneurs sont toujours installés à côté des points d'apport volontaire pour la collecte sélective des emballages. A ce jour, 102 conteneurs ont été installés sur le territoire. Le but de ces aménagements est de maîtriser les coûts de collecte et d'améliorer le tri sélectif.

Depuis trois ans, ces installations ont permis, de rationaliser la collecte des ordures ménagères, en diminuant le nombre de points de collecte, la benne parcourt moins de kilomètre et consomme moins de carburant. Cette évolution du service a libéré du temps aux agents. Ce qui a permis de faire évoluer leurs missions :

- rotation des bennes déchets verts et gravats est réalisé en interne et non par un prestataire ;
- L'extension des horaires d'ouvertures des déchetteries, (voir les horaires sur [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) rubrique environnement) ;
- libération du temps pour l'entretien et la rénovation du parc des colonnes de tri (effectué auparavant par un prestataire privé).

Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, le conseil communautaire a décidé de baisser le taux (de 10,71% il passe à 10,52%) pour le secteur concerné. Cette baisse s'applique automatiquement pour 2013, les habitants n'ont aucune démarche à faire.

Une opération « Foyers Témoins », s'est déroulée de septembre à novembre 2011. 19 foyers inscrits ont regardé leur production de déchets de plus près.

Le premier mois ils n'ont pas changé leurs habitudes puis pendant deux mois, chaque foyer ont adopté des gestes de réduction comme le compostage, le « stop-pub », ...

Durant l'opération, les foyers volontaires ont en moyenne réduit la quantité des ordures ménagères de 43% soit une moyenne de 106 k par foyer.

Ces données ont permis de voir quelle gestes pratiqués impactaient sur la diminution des ordures ménagères.

Des sacs de tri de couleur en lien avec le type de collecte sont disponibles en mairie, sinon contacter le service environnement.

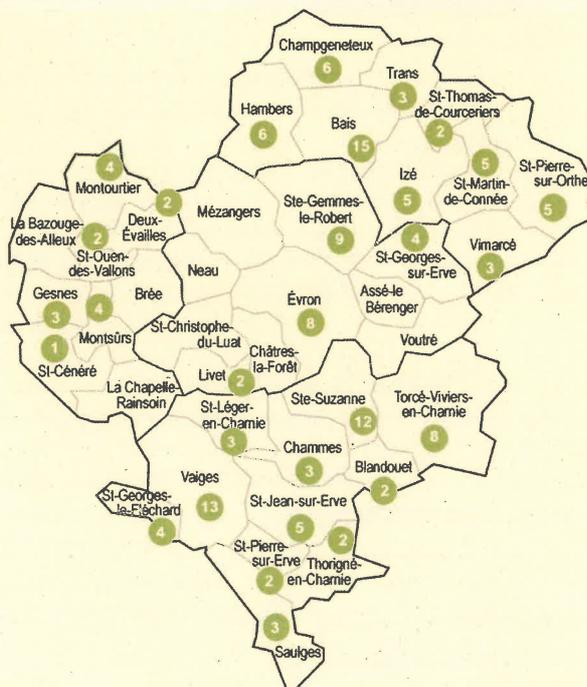
Communauté de communes des Coëvrons  
Direction de la Nature et de l'Environnement  
Espace Coëvrons

53601 EVRON

02.43.01.03.00

02.43.02.20.08

[www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) - [environnement@coevrons.fr](mailto:environnement@coevrons.fr)



Les chiffres sur la carte correspondent au nombre de CSE

Le Conseil communautaire a fixé comme suit les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013 :

Zone	Détail de la zone	Taux 2013
Zone A	Collecte en porte à porte avec conteneur individuel (ville d'Evron)	11,89%
Zone B	Collecte en porte à porte (bourg)	11,08%
Zone C	Collecte en point de regroupement (campagne et certains bourgs) et collecte en conteneurs semi-enterrés et enterrés	10,52%

# INFOS PRATIQUES !

## • Salon Bien-Vieillir

On connaît tous une personne âgée...

Le Salon Bien-vieillir dans les Coëvrons vous accueillera le **vendredi 18 octobre 2013** à la salle des fêtes d'Evron, de 10h à 18h sans interruption.

Près de 30 exposants qui interviennent en local aborderont les différents thèmes autour de la dépendance de la personne âgée et les préoccupations des aidants familiaux et professionnels : la santé, la prévention, l'hébergement et l'adaptation du logement, le lien social et l'accès aux droits,

l'aide aux aidants et les services à la personne.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) des Coëvrons organise ce salon grâce au financement de la Mairie d'Evron, la 3 C, l'hôpital d'Evron et du comité régional des caisses de retraites AGIRC-ARCCO. L'entrée est gratuite et un espace de convivialité où boissons et gâteaux vous seront proposés est organisé par des élèves de 1<sup>er</sup> Bac pro service à la personne et aux territoires du Lycée Privé d'Orion.

En espérant vous voir nombreux.

### Point lecture

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

### Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard :

Directrice : Mme TALPOT, 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :

Directrice : Mme CREQUER 02.43.90.61.81

### Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter Mme BAGUELIN (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2.47 €
- primaires : 3.28 €

### Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure au prix de 0.35 € ce qui porte la facture pour 1h30 de garderie à 1.05 €. (A noter que toute demi-heure commencée sera facturée).

(Tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2012 - 2013.)

MA-TIN	7h00 à 7h30	0.35 €
	7h30 à 8h00	0.35 €
	8h00 à 8h30	0.35 €
SOIR	16h45 à 17h00	Gratuit
	17h00 à 17h30	0.35 €
	17h30 à 18h00	0.35 €
	18h00 à 18h30	0.35 €

Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à 5.30 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.30 € sur l'année scolaire), un droit minimum de 5.30 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

(les tarifs de la cantine et de la garderie municipale indiqués ci-dessus devraient être réévalués de l'ordre de 3%, ceci devant être validé lors d'une prochaine réunion du conseil municipal).

### Assistantes maternelles

Mme Nathalie BLANCHE (02.43.90.61.31)

Mme Eveline GUILLOIS (02.43.98.21.53)

Mme Sabrina HEUVELINE (09.54.53.34.88)

Mme Arlette KLISSING (09.54.48.21.89)

Mme Patricia MONTIEGE (02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET (02.43.98.81.69)

Mme Patricia LAUTRU

## A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

### Calendrier des manifestations 2<sup>ème</sup> semestre 2013

DATE	ASSOCIATIONS	MANIFESTATION
13.07.13	DOMAINE DES ECUYERS	Spectacle Equestre
14.07.13	COMITÉ DES FÊTES	Randonnée Pédestre
01.08.13	LES NUITS DE LA MAYENNE	Théâtre : Narcisse ou l'amant de lui-même
24-25-26.08.13	COMITÉ DES FÊTES	Assemblée communale
07.09.13	LOISIRS DETENTE STE GEMMES	Tournoi de tennis de table
14.09.13	CLUB RUBRI III	Pétanque CLUB
13.10.13	C.C.A.S.	Repas des Anciens
10.11.13	COMMÉMORATION	Commémoration du 11 novembre
07.12.13	COMITÉ DES FÊTES	Repas dansant - Choucroute
08.12.13	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE FRANCAISE DU NORD	Commémoration
20.12.13	ECOLE ABBE ANGOT	Arbre de Noël

## A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER

### • Le Domaine des Ecuyers

Venez replonger dans le siècle des Chouans en cette veille de fête de la Révolution Française. Nous vous raconterons l'histoire de ces contre-révolutionnaires Mayennais et Bretons qui se sont battus pour défendre leurs convictions.

Au programme : pot d'accueil pour vous raconter qui étaient ces hommes et répondre à vos questions puis une heure de spectacle équestre illustrant des histoires de Chouans bien mayennaises !

Venez nous rejoindre le samedi 13 juillet à partir de 21h30, ce spectacle est accessible à tous !

Nous nous situons à « la Maillardière », Sainte Gemmes le Robert.

Emeline Macret

Domaine des Ecuyers

# Spectacle Equestre

à Ste Gemmes

## Mayenne : Terre de Chouans

Samedi 13 juillet à 21h30

1 h de spectacle

Adulte : 12€  
Enfant : 9€

Groupes et familles nombreuses :  
nous consulter

02 43 02 59 94  
06 47 51 31 10  
53600 Sainte Gemmes le Robert  
domaine-ecuyer.com

LA TROUPE DES CHEVALS DE CHOUANS

CHOUAN MALE CAVALERIE

### • Le Festival des Nuits de la Mayenne 2013 à Sainte Gemmes !

Jeudi 1er août 2013 à 21h30 au Château de la Cour

## Narcisse ou l'amant de lui-même

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
THEATRE DU TEMPS PLURIEL



Valère est un jeune homme coquet et vaniteux, à qui sa sœur Lucinde joue un mauvais tour en maquillant l'un de ses portraits en fille.

Epris de sa propre image, il rompt ses fiançailles. De son côté, Lucinde met toute son ardeur à refuser à Léandre, qu'elle n'a pourtant jamais vu, lui préférant Cléonte... qui n'est autre que Léandre déguisé sous le nom de Cléonte !

Cette comédie de Jean-Jacques ROUSSEAU, en un acte et en prose, est une œuvre de jeunesse. Elle aurait été relue et corrigée par Marivaux. Elle fut créée chez les Comédiens du roi le 18 décembre 1752.

Durée : 1h15